

	COMPTE RENDU Réunion du Comité Directeur du 22 août 2015 au siège de France Cricket	Pages : 1/6
		Août 2015
Rédacteur : Secrétaire Général Adjoint		Ref : 15AC0822SGA

Ouverture de séance à 10h05

1. Émargement

Présents, avec droit de vote : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ) ; Prethevechand THIYAGARAJAN, Trésorier (PT) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Balaji CADIRVELOU (BC).

Présents, sans droit de vote : Peter TOWNSEND, S-G-A (PTow) ; David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA (LM), Gestionnaire Administrative

Ayant annoncé une arrivée retardée : Miriam ROMERO (MR) ; Asif ZAHIR (AZ).

Absents excusés : Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Joseph OLIBER (JO)

Absents non-excusés : Michael SELIG (MS) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Olivier DUBAUT (OD).

Quorum atteint (5/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Approbation du CR de la réunion du CD du 15 mars 2015 :

Approuvé à l'unanimité.

3. Validation du CR de la réunion du Bureau du 29 juillet 2015 :

Approuvé à l'unanimité, sous réserve de modification du tableau (alinéa 3(b)) suite au débat sur le point 5 ci-dessous.

4. Siège social :

- a. Un devis pour la réfection (plâtre, peinture) autour du panneau électrique a été envoyé à l'assureur. On attend la réaction de ce dernier.
- b. Les sous-locataires ont signalé leur appréciation de la remise exceptionnelle offerte.
- c. Devis sur extincteurs etc. : en attente des nouvelles de la part de MR.
- d. Visites médicales : Le CD autorise LM/MR de contacter la Médecine du travail pour DB et LM. Pour l'agent d'entretien, en revanche, le CD voudrait que son employeur principal s'en occupe. Action de la part de LM/MR.

5. Comptabilité 1^{er} semestre 2015 :

Exposition de la part de PT, sous forme de reprise des chiffres présentés au Bureau le 29 juillet dernier. Suite à une question de la part de PTow, PT confirme que l'ICC a bien remboursé à FC la somme de €4.495 ; et que le tableau incorporé dans le CR du Bureau du 29 juillet est inexact quant au poste dépenses-EDF dans la colonne Budget-ajusté. En effet ce poste est identique à celui du Budget-AG, c'est-à-dire €60.000

10h25 : Arrivée d'AZ (le quorum passe à 6/14)

6. **Tarification 2015** : Revue de proposition du Bureau
Approuvée à l'unanimité, avec les modifications suivantes :

- a) Composants d'un goûter complet
- b) Remplacer « mandaté » par « missionné par FC »
- c) Augmenter à €50 pour un arbitre en phase finale
- d) Ajouter arbitre en match international à €75.

PTow informe le CD qu'il a reçu de la part de MR une proposition d'élargir le champ de ce document afin d'y incorporer une procédure pour les donations et le crédit d'impôt. À première vue, la procédure est complète mais trop détaillée et PTow propose de travailler avec MR pour la simplifier. Le CD prend acte. Action de la part de PTow et MR.

7. **Plan de Développement (« PDN »)** :

a) **KPIs (indicateurs de performance)** : Sur proposition du Bureau, DB présente ses analyses des éléments et leur chiffrage. *Inter alia* :

- i. Faut tenir compte que le nombre de licences tel qu'enregistré sur iFed comprend **TOUS** les licenciés donc des non-pratiquants.
- ii. L'aspect financier doit rentrer en compte car il nous permet de nous projeter sur ce qui nous est possible de faire donc d'être plus réaliste et attentionné à des revenus autres que la CO et ICC.
- iii. Le nombre de clubs de moins de 20 licenciés représente presque un tiers de nos clubs (13 sur 43 en juin) mais seulement 2 clubs à plus de 70 licences. Il serait opportun de réfléchir à comment fédérer les clubs afin de les faire progresser et ceux qui ne jouent pas le jeu ne devraient plus être notre préoccupation principale.
- iv. Le nombre de jeunes exposés au cricket via le projet USEP est actuellement autour de 23.000 répartis sur 21 départements.
- v. DB indique qu'il faut se projeter sur une évolution contrôlée (ex : 6 x 12U la première année puis une hausse faible mais constante et annuelle) permettant ainsi d'avoir une projection facile à évaluer.
- vi. Pour faire avancer un éventuel projet Street, DB préfère que ce soit mené par un Groupe de Travail plutôt que par une Commission afin d'en simplifier le fonctionnement et donner du dynamisme. Le CD prend acte. Voir également l'alinéa 13 ci-dessous.
- vii. Nombre de joueurs EDF de nationalité française : Le CD se dit choqué par la définition de nationalité telle qu'imposée par l'ICC au titre de « local development ». Il est évident que cette définition va à l'encontre de ce qu'est habituellement entendu à cet égard dans la législation française. Fort est de parier que les instances (telles que le CNOSEF, le ministère des Sports, et le ministère de l'Intérieur) la regarderaient de très mauvais œil.

Le CD a approuvé à l'unanimité et charge PB et DB de tester la question de nationalité auprès de l'ICC.

b) **Comment faire bouger FC vers l'exécution de ce Plan**

DB mène un débat très riche à ce sujet. Il fait remarquer que nous ne proposons une pratique que pour les personnes capables de jouer en compétition et rien pour les néophytes. Fait à corriger si nous voulons toucher plus de jeunes français et une éventuelle pratique corporative donc offrir une pratique pour tous.

Le CD constate le manque cruel d'une politique de communication et décide de développer le sujet lors de la prochaine réunion.

Ce débat ultérieur doit adresser le fait que personne n'est clairement responsable des éléments clés, tels que : mise à jour de nos pages Facebook ; idem Twitter ; publication de

résultats et autres points forts de la vie de notre Association ; etc. Action de la part de PTow : faire suivre ce dossier lors des prochaines réunions du CD.

12h12 : Arrivée de MR (le quorum passe à 7/14)

c) Commissions : État de lieu et remèdes

- i. PTow rappelle au CD qu'il avait dressé dans son rapport du 3 juin 2015 un portrait assez inquiétant des diverses institutions de FC. La présente réunion est la première occasion avec quorum pour débattre les conclusions.
Suite à une exposition des problèmes principaux, PTow propose que les présidents des 3 commissions (Formation ; Jeunes ; Communication) soient congédiés, faute d'activité et implication depuis trop longtemps.
Par bulletin secret et avec LM comme scrutateur, le CD vote comme suit :
 - Que Joseph OLIBER ne soit plus président de la Commission de la Formation : Pour 6 ; contre 1.
 - Que Michael SELIG ne soit plus président de la Commission chargée des Jeunes : Pour 6 ; contre 1.
- Du fait de l'importance de la promotion du cricket et la mise en valeur des partenaires, le CD déplore le manque d'actions/propositions de la Commission de la Communication. L'apport du président de cette Commission a été débattu et suite au débat un sursis lui est accordé à condition qu'il mette en place une action pour la phase finale 2015 et propose d'ici le prochain CD une feuille de route 2016.
- Le CD prend acte et charge PTow de préparer les lettres de notification.
- ii. Pour combler le vide laissé dans les Commissions de Formation & Jeunes, le CD approuve à l'unanimité la proposition *intermédiaire* suivante :
 - Que PB soit le référent pour ce qui concerne les arbitres
 - Que DB fasse pareil pour les entraîneurs
 - Que JV fasse pareil pour les scoreurs
 - Que BC soit *primus inter pares* plutôt que président de Commission.
- iii. Après un débat et exposition des contours de la mission de la Commission chargée des Jeunes, BC accepte la proposition qu'il en devienne président. Le CD approuve à l'unanimité, avec effet immédiat. DB lui suggère de prendre des membres dans chaque région afin d'avoir une collaboration nationale. DB fournit à BC un projet de développement Jeunes.
- iv. AZ propose – et le CD approuve à l'unanimité – que DB soit nommé référent principal pour les affaires de la Commission de la Communication, avec Julien BESNARD comme son collaborateur principal.
- v. Commission de l'Évènementiel. Le CD prend acte du fait que la personne qui s'est proposée à la présidence de cette commission n'est plus intéressée. Ce qui ouvre la porte à ce que cette Commission soit fusionnée avec celle de la Communication. Approuvée à l'unanimité.

d) Vers l'implication des organes fédéraux déconcentrés (comités, ligues) et ACCSO dans l'exécution de ce Plan

Le CD prend acte de la présentation de DB, qui prône une implication plus active des acteurs des organes déconcentrés afin de faire vivre le PDN et d'être en situation de proximité pour la mise en place du PDN, ouvrant ainsi la porte à des subventions territoriales.

8. Labellisation :

DB présente au CD le résultat des tous premiers Labels cricket : 5 clubs-candidats, qui postulent pour 6 Labels (le club de Grigny postulant pour deux catégories de Label : Jeunes et Dynamique). Tableau synthétique des lauréats projetés par JV.

DB se dit content de voir l'implication de clubs de plusieurs régions (Lille, Mansle, Saint Aulaye) ainsi que deux clubs d'Essonne (Grigny et Ris-Orangis) ; mais souligne sa déception face au fait que la quasi-totalité des clubs des membres du CD n'a pas postulé.

Il fait remarquer que sur les 5 clubs, 4 ont moins de 10 ans d'existence donc encourageant.

Le CD approuve à l'unanimité l'attribution des 6 Labels et félicite les clubs.

La remise des prix se fera le jour de la finale nationale, dimanche 27 septembre à Dreux.

DB souligne que le Label est obtenu pour une période de deux ans mais fait l'objet d'un suivi et de minima à respecter et qu'il se veut évolutif pour faire progresser nos clubs et le cricket.

BC demande à DB si les clubs peuvent postuler pour 2016, DB répond que OUI mais que cette première campagne, pionnière en cricket, a demandé beaucoup de temps et qu'il voulait en faire le bilan pour préparer le futur de la labellisation donc qu'il n'avait pas encore réfléchi au calendrier de la prochaine campagne.

9. EDF :

a) Revue du tournoi Dames à Jersey

AZ dit qu'il n'est pas vraiment au courant de ce qui s'est passé sur le terrain, par manque d'information qui devrait remonter du management de cette EDF. Il cite le fait que les nouvelles n'arrivent que par re-Tweets à partir des Duchesses de Nantes, de l'Allemagne, etc. Le CD prend acte du fait qu'il y a des choses à régler entre la Commission des EDF d'une part et DW et le management de l'EDF d'autre part. Dossier à suivre.

b) Revue du tournoi U21 en Belgique

AZ rappelle au CD qu'il y avait 25 jeunes qui se sont présentés à Dreux pour un plateau de présélection, dont 14 furent sélectionnés.

Grâce à leur volonté, ainsi que par l'excellent travail fourni par l'encadrement ** l'équipe s'est très bien comportée. Elle aurait pu normalement gagner le tournoi si les organisateurs n'avaient pas modifié le règlement à la dernière minute. En outre, l'organisation générale n'était pas bonne (nourriture inadaptée, boissons payantes, etc.).

De ce fait, AZ propose que la France se propose comme organisateur récurrent d'un tournoi U19 annuel, tout comme Schiedam a fait avec l'U21.

Le CD autorise AZ à :

- écrire aux organisateurs belges pour leur faire part de nos plaintes
- préparer un dossier et cahier des charges autour d'un tournoi annuel U19, et les présenter devant le CD lors de la réunion programmé le 21 novembre prochain.

Action de la part d'AZ.

(** Ramesh Sithambaranathan (entraîneur), Saravana Durairaj (manager) et Ammar Zahir (assistant))

c) Débat sur la nouvelle politique de sélection aux EDF masculines (U15/U19/U21)

AZ informe le CD qu'il a déjà esquissé un document à ce sujet à l'intention des clubs. Le contenu a déjà été testé avec PB et PTow en coulisses de la réunion du Bureau du 29 juillet dernier. Le document sera complété peu après les finales à Dreux, soit fin-septembre. Action de la part d'AZ.

La grande nouveauté est que les sélectionneurs se déplaceront dans le sud-ouest. PTow se félicite de cette démarche et il rappelle que les calendriers des championnats du sud-ouest sont

bouclés courant décembre et que toute proposition de plateau/tournoi doit être assez avancée pour qu'elle soit débattue et peaufinée lors de l'AG d'ACCSO, prévue le 28 novembre prochain. AZ prend acte.

d) Conséquences pour que les jeunes (de toute la France) puissent jouer et être détectés

Voir l'alinéa précédent.

10. Préparations pour les diverses phases finales :

PT informe le CD que le Bureau vient de vérifier et approuver les classements et les amendes suite aux matchs du 16 août dernier ; et que le Bureau se réunira par téléconférence mardi prochain (le 25 août) pour prendre en compte les derniers matchs du weekend du 22/23 août.

Le CD prend acte.

Le CD approuve la répartition de responsabilités (préparation, tentes, équipement) comme suit :

- Dreux CC : D1, Jinnah Trophy, U15.
- BC (Bagatelle) : D2, D3.
- JV (Grigny) : CDF Senior, CDF U19.

14h05 : Départ de SJ : (le quorum passe à 6/14)

11. Sponsoring et Marketing:

PB informe le CD que l'agence **Incréa** est déjà active pour notre compte ; et qu'il attend un retour de la part de Kuwait Airways sur le sponsorship éventuel de la CDF Senior.

Par contre, PB informe le CD que les dirigeants de Moneygram ainsi que l'Ambassade du Pakistan ont signalé leur mécontentement car ils n'ont pas vu un retour à la hauteur de leurs attentes. Fort risque qu'ils investissent ailleurs.

Le CD demande à ce que PB fasse le nécessaire pour redresser la situation. Dossier à suivre de près.

12. Piste en herbe :

Douze mois depuis la dernière revue, PTow cherche à savoir si ce dossier sera activé pour l'année 2016.

Il informe le CD que les divers spécialistes sont toujours à la disposition de FC et que la personne au Parc d'Auteuil n'attend que d'être relancée pour aller chercher quelqu'un pour les 20 heures par semaine d'entretien.

Les coûts d'un tel projet restent inchangés (€60.000 en deuxième semestre de 2016 ; €45.000 début 2017 ; main d'œuvre de 20 heures/semaine à financer à partir de février 2017).

Le CD apprend que :

- Les EDF ont toujours besoin d'une telle piste pour leur entraînement et progrès technique (AZ, DB).
- Le club de Dreux se tient toujours prêt à s'impliquer dans ce projet (AZ).
- Idem la ville de Dreux (AZ), quoiqu'elle concentre ses finances actuelles sur la réfection du clubhouse et vestiaires.
- Le ministère des Sports est intéressé mais on ne doit pas attendre des miracles (PB).
- Les divers contacts avec l'ICC n'ont rien apporté (PB).
- La comptabilité provisoire de l'année 2016 n'est pas à la hauteur de ce projet (PT).

Le CD confirme, avec regret, que ce projet doit rester en suspens. PTow prend acte.

13. Questions diverses :

a) Street Cricket :

PTow propose un débat sur son document sur les divers casse-têtes qui semblent empêcher le lancement de ce projet hors des clubs.

Pour ceux qui n'avaient pas lu le document, il s'agit de trouver le moyen de faire jouer des personnes hors des clubs, à répétition.

Pour jouer à répétition la Carte Découverte ne suffit pas.

Pour jouer en tournoi il faut une licence compétitive, avec certificat médical, etc.

PTow ne voulait pas tomber dans le piège de penser mécaniquement à des tournois (ce qui fut le fondement des anciennes propositions de Mark Moodley).

Pourtant le CD a choisi de parler longuement des tournois montés en région parisienne par des associations à but lucratif, tournois payants et dotés de prix assez importants qui attirent beaucoup de joueurs licenciés à des clubs affiliés.

Il est évident que, sous les actuelles contraintes fédérales, FC n'a pas la possibilité de monter de tels tournois ; mais PTow persiste et signe : pour augmenter la base de joueurs « sans ancêtre cricket » ce n'est pas le chemin que nous devons suivre.

DB propose que nous utilisions les Cartes Découvertes, dans les règles, pour toucher un grand nombre de personnes afin d'offrir une pratique pour tous et ainsi convaincre la FFBS du bien fondé de notre projet. Cette proposition n'a pas été suivie par le CD.

PTow se dit découragé par le manque d'imagination du CD et vu l'absence d'un référent Street Cricket, il retire son document afin de consulter auprès de quelques élus.

b) AG 2016 :

Date fixée provisoirement au samedi 5 mars (sous réserve de la date fixée pour l'AG fédérale).

15h30 : Fin de séance.

Publié par le S-G Adjoint avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)